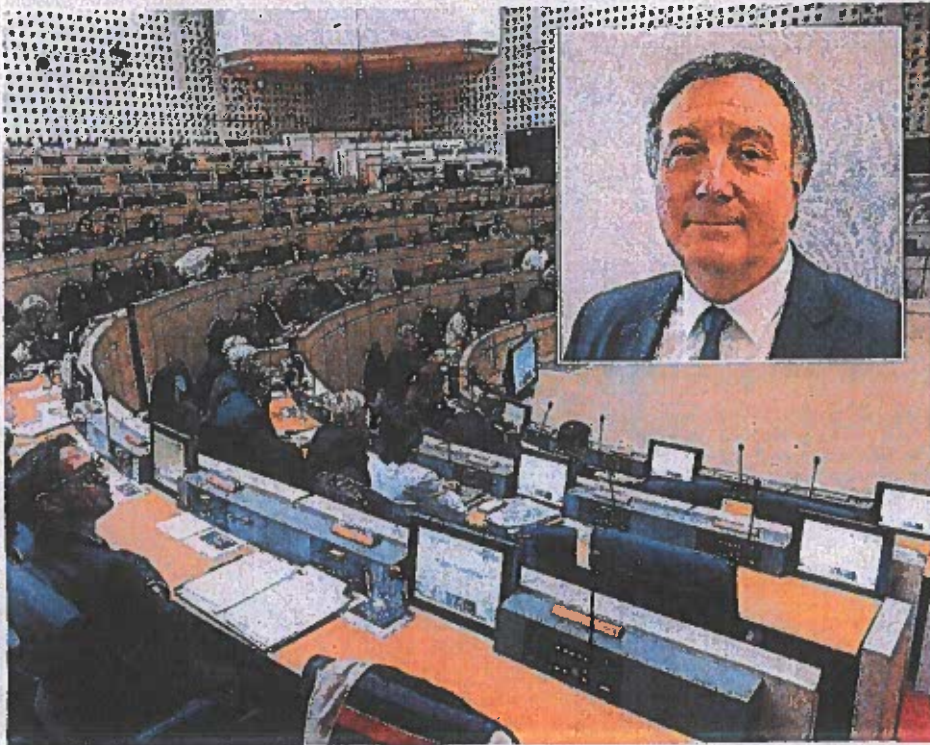


AMÉNAGEMENT. Après le choix de l'État d'abandonner le transfert de l'aéroport **Avenir : les urgences du Ceser**



Pour Jacques Bodreau, président du Ceser, les choix de l'État doivent être retenus avant juin. Photo archives PO

Le Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire a listé les priorités pour l'avenir régional.

Le Conseil économique social environnemental régional (Ceser) n'a pas l'intention d'abandonner l'attractivité de la région sur l'autel de l'abandon du projet Notre-Dame-des-Landes. L'institution, qui réunit les forces vives régionales sous l'autorité de Jacques Bodreau, a défini les priorités qui, à son sens, devront compenser le retrait du projet de transfert d'aéroport. « En 2012, explique le président, le CESER avait voté un vœu en faveur de Notre-Dame-des-Landes. Il prend acte de la décision de l'État. Mais il considère qu'il est indispensable de se mettre dans une situation de rebond ».

1 Aéroport à réviser
« C'est une évidence,

en terme de priorité, souligne Jacques Bodreau. L'urgence concerne l'accès à l'aéroport en terme routier et pour les transports en commun avec le prolongement du train ou du tram à partir de la gare de Nantes. Il est aussi impératif de redimensionner les infrastructures aéroportuaires. Mais il est aussi nécessaire, pour des raisons de sécurité, d'engager rapidement les travaux d'aplanissement de la piste et, à plus long terme, d'allonger la piste existante pour limiter les nuisances sonores ».

2 Trains à améliorer
Le Ceser veut aussi accélérer l'interconnexion ferroviaire vers l'est et les capitales de l'Europe. « Cela passe notamment par l'amélioration de la gare d'Angers, goulot d'étranglement, mais aussi par la réalisation du barreau Sud-île de France, une infrastructure qui inté-

resse toute la façade atlantique ».

3 Loire à franchir
Le Ceser plaide à nouveau pour la mise en œuvre d'un nouveau franchissement de Loire en avant du pont de Cheviré. « L'ouvrage est saturé chaque jour et le sera de plus en plus. Les précédentes préconisations du Ceser restent donc d'actualité. Le nouveau franchissement devra prendre en compte le trafic fluvial et la zone de manœuvre en amont de Cheviré ».

4 Agglo à contourner
Le Ceser demande une amélioration rapide du grand contournement de l'agglomération nantaise. « En dessinant une sorte de grand itinéraire département au nord et au sud de Nantes, ces liaisons contribueront au rééquilibrage du territoire autour de pôles secondaires

L'axe Clisson, Ancenis, Bretagne via Nort-sur-Erdre est essentiel, non seulement pour les Ligériens, mais aussi pour ceux qui entreprennent des déplacements inter-régionaux ».

5 Un arc à défendre
Jacques Bodreau et l'ensemble des membres du Ceser (moins trois abstentions), estiment que « l'État doit répondre de façon rapide à l'engagement pris par le Premier ministre. Les grands chantiers promis doivent être annoncés avant l'été. Si aucune décision n'était prise, le Grand ouest pourrait maintenir la compétitivité issue de son dynamisme mais pas une accessibilité suffisante pour permettre à l'arc atlantique de dialoguer d'égal à égal avec le reste de l'Europe. L'État créerait une frustration énorme qui lui serait préjudiciable ».

J.-D. Prasneau

LA PHRASE



Archives PO-NE

« Je comprends qu'il n'y ait pas unanimité »

Une action « militaire coordonnée, ciblée, limitée dans le temps », a souligné François de Rugy après les frappes françaises en Syrie. L'élu nantais, président de l'Assemblée nationale, a été reçu par le Premier ministre hier. Un débat, sans vote, sera organisé avec les parlementaires ce lundi à partir de 17 h. « Cela permettra au gouvernement de s'exprimer devant tous les députés et à tous les groupes parlementaires d'exprimer leurs positions », attend François de Rugy, soulignant « comprendre qu'il n'y ait pas forcément unanimité sur un tel sujet ».

Lire aussi p. 33

POLITIQUE



Archives PO

Avenir des CCI : Valérie Oppelt au rapport
Députée LREM de Nantes, Valérie Oppelt, a été désignée rapporteure de la mission d'information parlementaire sur les Chambres de commerce et d'industrie. Cette mission est chargée d'établir un diagnostic de la situation des 126 CCI françaises et des conséquences des récentes réformes, concernant notamment la baisse de leur budget et la réorganisation du réseau. La mission rendra ses conclusions à la fin juin.